

Forum des associations 2023 - Dossier de presse

La Ville de Cholet va organiser le 3^{ème} Forum des associations les 9 et 10 septembre 2023 au Parc des expositions de la Meilleraie.

Ce temps fort choletais prend tout son sens dans un contexte très particulier et singulier car contrairement à l'idée généralement répandue, il ne s'agit pas actuellement de la crise du bénévolat (différentes enquêtes le prouvent) mais de la crise de « l'engagement ». Au regard de la complexité de prendre des responsabilités au sein des associations, il semble important d'accompagner les dirigeants aussi bien dans leurs missions qu'au niveau du fonctionnement de leur structure.

Ce forum va regrouper l'ensemble des secteurs concernés par le mouvement associatif choletais.

La volonté municipale, à travers cette manifestation, est de permettre de :

- valoriser toute la richesse et la diversité du tissu associatif choletais,
- représenter une véritable vitrine pour toutes les associations en leur offrant la possibilité d'exprimer ce qu'elles font et ce qu'elles sont,
- permettre aux choletais de pouvoir adhérer à une association aussi bien pour pratiquer une activité que pour s'engager comme bénévole,
- renforcer les réseaux au sein du mouvement associatif,
- développer les démarches partenariales,
- communiquer sur les différents dispositifs élaborés par la collectivité pour accompagner le développement associatif,
- faire connaître l'ensemble des structures qui peuvent accompagner le mouvement associatif sur le territoire,
- Accompagner les dirigeants aussi bien dans leurs missions qu'au niveau du fonctionnement de leur structure.

Chaque association participante a un stand dédié pendant les 2 jours.

La gratuité des stands est de mise.

Les heures d'ouverture au public seront le samedi 9 septembre 2023 et le dimanche 10 septembre 2023 de 14 h à 18 h 30.

Quelques chiffres clés :

+ de 150 associations seront présentes

16 secteurs représentés

à énumérer : Famille – Enfance – Jeunesse, Relations Internationales, Tourisme, Développement Durable (Environnement, Social et Économie), Animation Événements, Associations Patriotiques, Social, Socio Éducatif, Santé, Handicap, Solidarités, Seniors, Sport, Culture, Insertion – Emploi Réinsertion Sociale et Divers.

Structures présentes dans le cadre du Forum des associations :

- La Ville de Cholet (avec les interventions de différents Services et Directions qui sont en relation avec les associations,
- le réseau « Guid'Asso »,
- l'Office Municipal du Sport de Cholet,
- la Jeune France de Cholet,
- le Centre Social du Verger,
- le Centre Social Pasteur,
- le Comité Départemental Olympique et Sportif de Maine et Loire,
- France-Bénévolat,
- Profession Sport et Loisir 49,
- Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale 49,

" Les ateliers thématiques ":

Nous sommes dans un contexte social de valorisation de l'autonomie individuelle.

Ainsi, rechercher à concilier l'individualisation et la participation sociale constitue le dilemme qui se joue et se rejoue pour tout individu qui s'engage librement

L'éthique et le plaisir sont sous-tendus :

- d'une part par l'impératif contemporain de réalisation d'un " moi " autonome et singulier avec une dimension hédoniste intimement liée au rapport à soi,
- D'autre part par une volonté forte de participation sociale révélée par des valeurs défendues, la recherche du plaisir à travers le dialogue avec les autres.

De plus, les ateliers permettront de caractériser la notion actuelle de l'engagement :

Il est plus parcellaire dans son origine et dans son suivi,

Plus limité dans le temps concernant les prises de responsabilités,

Le baromètre de la FONDA révèle qu'un tiers des jeunes de 18-30 ans sont membres ou participent aux activités d'une association. Ce pourcentage montre que les jeunes s'engagent avec un volume horaire initialement déterminé et bien respecté.

Ces ateliers thématiques apporteront des éléments concrets à ces problématiques et aux questionnements des associations et doivent favoriser les échanges de « bonnes pratiques ».

Ils se dérouleront entre 10 h et 12 h au sein des espaces spécifiquement dédiés et dureront environ 30 minutes chacun.

7 thèmes seront abordés sur l'ensemble des 2 matinées :

- Comment élaborer et suivre un budget ?
- Comment réussir sa demande de subvention ?
- Comment attirer, mobiliser et fidéliser les bénévoles ?
- Démarches partenariales : comment sécuriser son modèle économique ?
- Pourquoi et comment faire un projet associatif ?
- Communication : évolution numérique des associations – outils et enjeux ?
- Association employeuse / relations bénévoles – salariés.

" Espace de rencontres ":

La présence de l'ensemble des structures « ressources et relais » du territoire pour le mouvement associatif facilitera et favorisera (les approches de problématiques) les questionnements, les conseils, les informations et les orientations lors des 2 matinées pour les dirigeants.

De plus, un café d'accueil de 9 h 30 à 10 h lors des 2 matinées favorisera les échanges et l'interconnaissance entre les différents dirigeants présents qui émanent de l'ensemble des secteurs qui sont concernés par le mouvement associatif.

Livret d'accompagnement des associations actualisé :

Un livret d'accompagnement et d'information aux associations réalisé par la Ville de Cholet sera diffusé à l'ensemble des exposants pendant le week-end. Ce guide reprendra l'ensemble des démarches, des conseils, des aides, des accompagnements et des subventions de la collectivité auprès du mouvement associatif.

On peut aussi le retrouver en ligne sur cholet.fr afin de le rendre accessible au plus grand nombre et à jour concernant l'ensemble des données.

Valorisation de la Charte d'Engagements Réciproques :

Suite à sa création en 2022, la Charte d'engagement Réciproques sera diffusée (comme lors de toutes les actions organisées pour le mouvement associatif par la Ville de Cholet), explicitée et valorisée lors des 2 journées.

Cette charte a été Co-construite entre la Ville de Cholet et le mouvement associatif choletais ;
Elle définit les principes partagés, les engagements respectifs des 2 parties et modalités de mise en œuvre et de suivi de celle-ci.

Jeu interactif pour découvrir ce qu'est une association le samedi après-midi :

Organisé par le RELAIS 49 (Centre de ressources et d'information aux dirigeants bénévoles et professionnels des associations) et animé par Madame Anne BESNIER (sa Directrice), un jeu sera proposé au public qui permettra de faire connaître le fonctionnement d'une association, les spécificités de la Loi 1901 ainsi que le sens du terme « adhérer ».

+ une exposition sur le bénévolat (statuts – rôles – missions)

Grands jeux en bois pour toute la famille (animations ludiques) lors des 2 après-midi :

Animations ludiques avec " les Jeux de Maud "

Contact :

Ville de Cholet

Direction des Relations Extérieures

Service Jeunesse Citoyenneté Animation seniors Vie associative et Événements

Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération

Tel : 02 72 77 23 65

pdubois@choletagglomeration.fr